



CU INC.

RAPPORT DE GESTION

TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2017

Le présent rapport de gestion vise à permettre aux lecteurs de comprendre les principaux événements touchant l'exploitation et les finances de CU Inc. (« nous », « notre » ou la « société ») qui se sont produits au cours du trimestre clos le 31 mars 2017 et qui ont eu une incidence sur ses résultats.

Ce rapport de gestion a été établi en date du 25 avril 2017 et il doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires non audités de la société pour le trimestre clos le 31 mars 2017. Des informations supplémentaires, y compris le rapport de gestion précédent (le « rapport de gestion de 2016 »), la notice annuelle de 2016 et les états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2016 de la société sont accessibles sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Les informations présentées dans le rapport de gestion de 2016 qui demeurent essentiellement inchangées ne sont pas analysées.

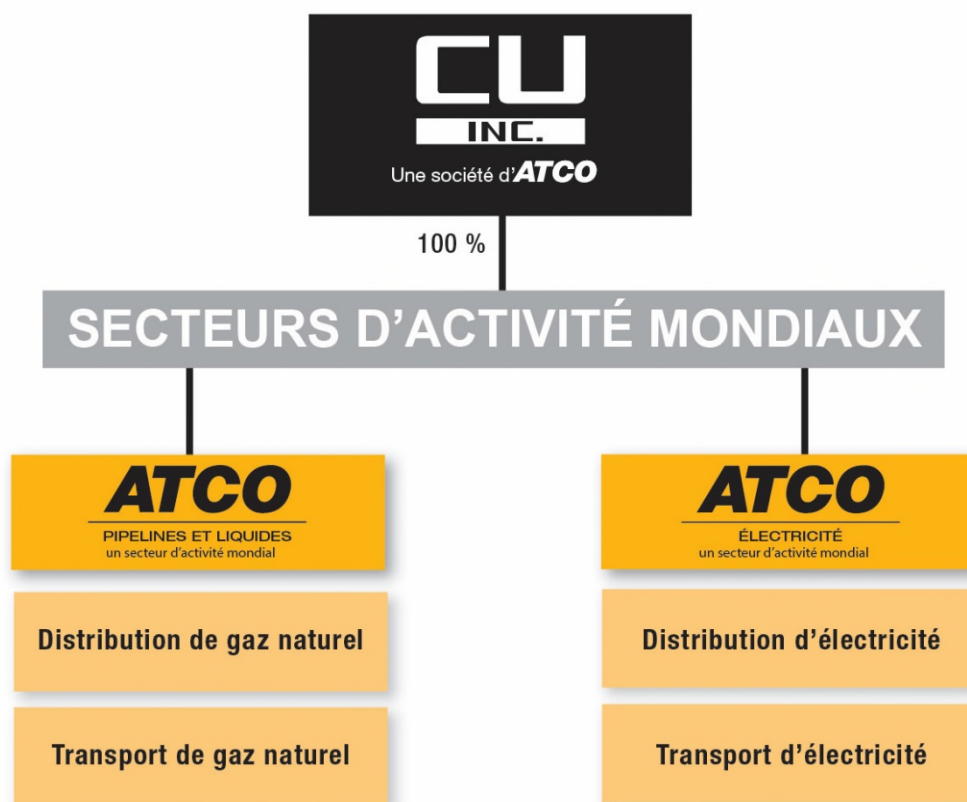
La société est contrôlée par Canadian Utilities Limited, laquelle est contrôlée par ATCO Ltd. et par ses actionnaires contrôlants, Sentgraf Enterprises Ltd. et la famille Southern.

Les termes employés dans le présent rapport de gestion sont définis dans le glossaire qui figure à la fin du présent document.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Structure organisationnelle.....	2
Performance des entreprises de services publics	3
Faits récents d'ordre réglementaire.....	4
Durabilité, environnement et changements climatiques	5
Autres charges et produits	6
Situation de trésorerie et sources de financement	7
Capital-actions.....	8
Informations trimestrielles.....	9
Mesures non conformes aux PCGR et mesures conformes aux PCGR supplémentaires	10
Rapprochement du résultat ajusté et du résultat de la période	11
Autres informations financières	14
Glossaire	15

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



Les états financiers consolidés intermédiaires non audités comprennent les comptes de CU Inc. et de toutes ses filiales. Les états financiers consolidés intermédiaires non audités ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), et le dollar canadien est utilisé comme monnaie de présentation. Certaines données comparatives contenues dans le présent rapport de gestion ont été reclassées afin de les rendre conformes à la présentation actuelle.

PERFORMANCE DES ENTREPRISES DE SERVICES PUBLICS

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les produits des entreprises de services publics de 775 M\$ pour le premier trimestre de 2017 ont augmenté de 89 M\$ par rapport à ceux de la période correspondante de 2016, en raison principalement de la croissance de la base de tarification et du temps plus froid qui a entraîné une demande accrue pour notre entreprise de distribution de gaz naturel.

RÉSULTAT AJUSTÉ

	Trimestres clos les 31 mars		
(en millions de dollars)	2017	2016	Variation
Électricité			
Distribution d'électricité	41	37	4
Transport d'électricité	54	51	3
Total – Électricité	95	88	7
Pipelines et liquides			
Distribution de gaz naturel	81	77	4
Transport de gaz naturel	17	15	2
Total – Pipelines et liquides	98	92	6
Résultat ajusté total des entreprises de services publics ¹⁾	193	180	13

1) De plus amples informations concernant cette mesure sont données à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et mesures conformes aux PCGR supplémentaires » du présent rapport de gestion.

Le résultat ajusté de 193 M\$ enregistré pour le premier trimestre de 2017 représente une augmentation de 13 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2016. La progression du résultat s'explique principalement par l'augmentation de la base de tarification.

Les sections suivantes fournissent des informations plus détaillées sur les activités et les résultats financiers de nos entreprises de services publics.

ÉLECTRICITÉ

Le secteur Électricité exerce ses activités par l'entremise d'ATCO Electric Distribution et d'ATCO Electric Transmission et de leurs filiales, ATCO Electric Yukon, Northland Utilities (NWT) et Northland Utilities (Yellowknife). Ces entreprises fournissent des services réglementés de distribution et de transport d'électricité principalement dans le nord et le centre-est de l'Alberta, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Distribution d'électricité

Nos entreprises de distribution d'électricité ont dégagé un résultat de 41 M\$ pour le premier trimestre de 2017, en hausse de 4 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2016. La progression du résultat est principalement attribuable à l'augmentation de la base de tarification et aux charges d'exploitation moins élevées.

Transport d'électricité

Nos entreprises de transport d'électricité ont dégagé un résultat de 54 M\$ pour le premier trimestre de 2017, en hausse de 3 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2016. La progression du résultat est principalement attribuable à l'incidence de la décision concernant la révision et la modification de la demande générale de hausse tarifaire d'ATCO Electric Transmission pour 2015 à 2017 reçue le 16 mars 2017. Cette décision s'est traduite par une augmentation du résultat ajusté du premier trimestre de 2017 de 3 M\$, la majeure partie de ce montant se rapportant à des exercices antérieurs.

PIPELINES ET LIQUIDES

Le secteur Pipelines et liquides exerce ses activités par l'entremise de deux entreprises à tarifs réglementés, ATCO Gas et ATCO Pipelines.

Distribution de gaz naturel

La société exerce ses activités de distribution de gaz naturel en Alberta et dans la région de Lloydminster en Saskatchewan par l'entremise d'ATCO Gas. Elle dessert des municipalités ainsi que des clients résidentiels, commerciaux et industriels.

Notre entreprise de distribution de gaz naturel a dégagé un résultat de 81 M\$ pour le premier trimestre de 2017, en hausse de 4 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2016, en raison surtout de l'augmentation de la base de tarification et de l'accroissement de la clientèle.

Transport de gaz naturel

La société exerce ses activités de transport de gaz naturel en Alberta par l'entremise d'ATCO Pipelines. Le gaz naturel qui circule dans son réseau de pipelines provient de diverses installations de traitement du gaz ainsi que d'autres réseaux de transport de gaz naturel, et il est transporté vers les utilisateurs finaux dans la province ou vers d'autres réseaux de pipelines, principalement à des fins d'exportation hors de la province.

Notre entreprise de transport de gaz naturel a dégagé un résultat de 17 M\$ pour le premier trimestre de 2017, en hausse de 2 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2016. Le résultat plus élevé est principalement attribuable à l'augmentation de la base de tarification.

FAITS RÉCENTS D'ORDRE RÉGLEMENTAIRE

PROCHAINE GÉNÉRATION DE RÉGLEMENTATION FONDÉE SUR LE RENDEMENT

Le 16 décembre 2016, l'AUC a rendu sa décision concernant le cadre conceptuel de la deuxième génération de RFR pour les services publics de distribution d'électricité et de gaz naturel en Alberta. Selon ce cadre conceptuel pour la période 2018-2022, les tarifs des services publics continueront d'être ajustés suivant une formule qui estime l'inflation annuelle et suppose des gains de productivité. Le cadre conceptuel prévoit aussi des dispositions modifiées pour le financement supplémentaire des dépenses en immobilisations qui ne sont pas recouvrées dans le cadre de la formule de base de l'inflation diminuée de la productivité. Les demandes réglementaires concernant l'établissement des tarifs d'entrée ont été déposées le 21 avril 2017. Cette décision ne concerne pas les activités de transport d'ATCO Electric ni d'ATCO Pipelines, qui continuent d'être assujetties à la réglementation fondée sur le coût du service.

RÉVISION ET MODIFICATION DE LA DEMANDE GÉNÉRALE DE HAUSSE TARIFAIRE D'ATCO ELECTRIC TRANSMISSION POUR 2015 À 2017

Le 16 mars 2017, l'AUC a rendu une décision concernant la révision et la modification de la demande générale de hausse tarifaire pour 2015 à 2017. Selon ce qui avait été demandé, l'AUC devait réviser et modifier les conclusions de la décision concernant la demande générale de hausse tarifaire pour 2015 à 2017 portant sur les indemnités de cessation d'emploi, l'assurance des lignes, l'imputation des coûts du siège social, les coûts d'entretien des immobilisations pour 2015 et les déductions fiscales pour 2013-2014. L'AUC a rejeté la demande de révision et de modification des déductions fiscales, de l'assurance des lignes et de l'imputation des coûts du siège social, mais a corroboré les positions de la société à l'égard des coûts d'entretien des immobilisations pour 2015 et d'une série d'erreurs de calcul. L'AUC a également établi la nécessité d'une deuxième étape de révision des indemnités de cessation d'emploi de 4 M\$ refusées au préalable et en a défini le processus. Cette décision s'est traduite par une augmentation du résultat ajusté du premier trimestre de 2017 de 3 M\$, la majeure partie de ce montant se rapportant à des exercices antérieurs.

DURABILITÉ, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Nous estimons que la réduction de notre impact sur l'environnement fait partie intégrante de notre quête d'excellence opérationnelle et de croissance durable à long terme. Notre réussite dépend de notre capacité à exercer nos activités de manière responsable et durable, aujourd'hui et dans l'avenir.

RAPPORTS SUR LA DURABILITÉ

Notre rapport sur la durabilité 2016, qui devrait être publié en mai 2017, sera axé sur les sujets d'importance suivants : responsabilité environnementale (changements climatiques et utilisation de l'énergie et respect des normes environnementales), responsabilité énergétique (accessibilité et caractère abordable, sécurité et fiabilité et satisfaction de la clientèle), sécurité (santé et sécurité du personnel, sécurité du public et préparation aux situations d'urgence) et relations avec les collectivités et les Autochtones.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENT

Plan de leadership provincial sur le climat du gouvernement de l'Alberta

Dans le cadre du plan de leadership sur le climat, le gouvernement de l'Alberta a fixé une cible concrète selon laquelle une proportion de 30 pour cent de l'électricité utilisée par la province devra provenir de sources renouvelables, comme l'énergie éolienne, hydroélectrique et solaire, d'ici 2030. Le gouvernement appuiera la création d'une capacité d'énergie renouvelable additionnelle de 5 000 MW. Les projets admissibles doivent être réalisés dans la province; il doit s'agir de projets nouveaux ou dont la portée est élargie, ils doivent viser la production de cinq MW ou plus, et ils doivent porter sur des sources d'énergie renouvelable selon la définition de Ressources naturelles Canada.

Le 31 mars 2017, l'AESO a lancé une demande d'expression d'intérêt visant une capacité de production d'électricité renouvelable de 400 MW à livrer en 2019 pour une durée proposée de 20 ans. Une séance d'information sur la demande d'expression d'intérêt a eu lieu le 18 avril 2017 et la sélection du ou des promoteurs est prévue en décembre 2017. Canadian Utilities Limited prendra part au processus d'expression d'intérêt visant une capacité de production renouvelable.

Canadian Utilities participe activement à la transformation du secteur de l'électricité en Alberta. En octobre 2016, nous avons annoncé la mise en service du plus grand projet solaire autonome de l'Ouest canadien, situé sur le site de télécommunications Saddle Hills au nord-ouest de Grande Prairie. En novembre 2016, nous avons conclu avec le gouvernement de l'Alberta une entente relative à l'élimination des émissions provenant de la centrale alimentée au charbon de Sheerness au plus tard le 31 décembre 2030. Nous travaillons également de concert avec le gouvernement de l'Alberta à la conversion au gaz naturel de la production d'électricité alimentée au charbon, à l'exploration du potentiel hydroélectrique de l'Alberta et au développement d'un nouveau marché de capacité électrique en Alberta.

AUTRES CHARGES ET PRODUITS

Le tableau suivant présente un résumé financier des autres charges et produits consolidés pour les trimestres clos les 31 mars 2017 et 2016. Ces montants sont présentés selon les IFRS. Ils n'ont pas été ajustés pour tenir compte du calendrier des produits et des charges associés aux activités à tarifs réglementés ainsi que des autres éléments qui ne s'inscrivent pas dans le cours normal des activités.

	Trimestres clos les 31 mars		
(en millions de dollars)	2017	2016	Variation
Charges d'exploitation	331	287	44
Dotation aux amortissements	119	114	5
Charges financières, montant net	84	81	3
Impôt sur le résultat	66	55	11

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation, qui s'entendent du total des frais et des charges après déduction de la dotation aux amortissements, ont augmenté de 44 M\$ pour le premier trimestre de 2017 par rapport à la période correspondante de 2016. La hausse des charges d'exploitation s'explique surtout par l'augmentation du prix du gaz naturel et le temps plus froid qui a entraîné une demande accrue pour notre entreprise de distribution de gaz naturel.

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

Pour le premier trimestre de 2017, la dotation aux amortissements a augmenté de 5 M\$ par rapport à la période correspondante de 2016. Cette hausse s'explique surtout par le programme continu de dépenses en immobilisations de nos entreprises de services publics.

CHARGES FINANCIÈRES, MONTANT NET

Le montant net des charges financières a augmenté pour le premier trimestre de 2017 par rapport à celui de la période correspondante de 2016, en raison surtout des titres de créance supplémentaires émis pour financer le programme continu de dépenses en immobilisations de nos entreprises de services publics.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur le résultat a augmenté pour le premier trimestre de 2017 par rapport à celui de la période correspondante de 2016, essentiellement en raison de la hausse du résultat découlant des dépenses en immobilisations continues et de la croissance de la base de tarification de nos entreprises de services publics.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Notre situation financière est soutenue par les activités de services publics. Nos stratégies commerciales ainsi que le financement de nos activités et de notre croissance future prévue s'appuient sur le maintien de notations de crédit de première qualité et l'accès aux marchés financiers à des taux concurrentiels. Les principales sources de financement sont les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, les marchés des titres de créance et des actions privilégiées ainsi que les injections de capitaux de Canadian Utilities Limited.

Les liquidités proviennent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et sont soutenues par des niveaux appropriés de trésorerie et les facilités de crédit engagées.

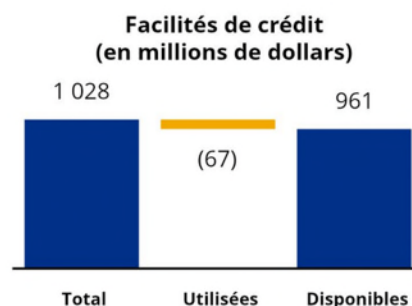
FACILITÉS DE CRÉDIT

Au 31 mars 2017, CU Inc. et ses filiales disposaient des facilités de crédit suivantes :

(en millions de dollars)	Total	Montant utilisé	Montant disponible
Facilités engagées à long terme	900	—	900
Facilités non engagées	128	67	61
Total	1 028	67	961

Des facilités de crédit totales de 1 028 M\$, une tranche de 128 M\$ correspond à des facilités de crédit non engagées pour lesquelles aucune date d'échéance n'est fixée.

Le solde de 900 M\$ représente des facilités de crédit engagées dont les dates d'échéance s'échelonnent entre 2018 et 2019, à moins qu'elles ne soient prorogées au gré des prêteurs. La majorité des facilités de crédit sont fournies par des banques canadiennes.



Fonds provenant de l'exploitation

Les fonds provenant de l'exploitation se sont établis à 440 M\$ pour le premier trimestre de 2017, par rapport à 407 M\$ pour la période correspondante de 2016. Cette augmentation découle essentiellement des dépenses en immobilisations continues et de l'accroissement de la base de tarification de nos entreprises de services publics.

Flux de trésorerie affectés aux dépenses en immobilisations

Les flux de trésorerie affectés aux dépenses en immobilisations pour le premier trimestre de 2017 ont été comparables à ceux de la période correspondante de 2016.

Le tableau suivant présente les dépenses en immobilisations pour les trimestres clos les 31 mars 2017 et 2016.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars		
	2017	2016	Variation
Distribution d'électricité	56	56	—
Transport d'électricité	40	49	(9)
Distribution de gaz naturel	53	60	(7)
Transport de gaz naturel	57	41	16
Total ¹⁾	206	206	—

1) Compte tenu des ajouts d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que des intérêts incorporés au coût de l'actif pendant la construction de 4 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017 (4 M\$ en 2016).

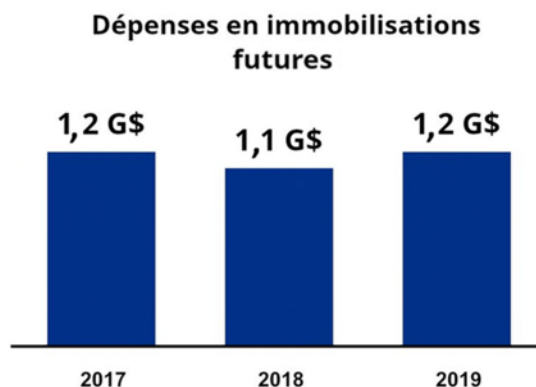
Prospectus préalables de base

Le 16 mai 2016, CU Inc. a déposé un prospectus préalable de base lui permettant d'émettre des débentures totalisant au plus 1,5 G\$ pendant la durée de 25 mois du prospectus. En date du 24 avril 2017, les émissions de débentures totalisaient 375 M\$.

Plans de dépenses en immobilisations futures

Pour la période 2017 à 2019, nous comptons investir environ 3,5 G\$ dans des projets de croissance des immobilisations des entreprises de services publics réglementées. Ces dépenses en immobilisations devraient contribuer considérablement au résultat et aux flux de trésorerie.

Nos entreprises de distribution et de transport d'électricité prévoient investir 1,8 G\$ et nos entreprises de distribution et de transport de gaz naturel, 1,7 G\$.



CAPITAL-ACTIONS

Les actions de CU Inc. se composent d'actions de catégorie A et de catégorie B.

En date du 24 avril 2017, 3 570 322 actions de catégorie A et 2 188 262 actions de catégorie B de la société étaient en circulation.

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

Le tableau suivant présente les informations financières des huit trimestres clos du 30 juin 2015 au 31 mars 2017.

(en millions de dollars)	T2 2016	T3 2016	T4 2016	T1 2017
Produits des activités ordinaires	571	578	738	775
Résultat de la période	78	82	152	175
Résultat ajusté				
Électricité	86	66	77	95
Pipelines et liquides	24	3	65	98
Total du résultat ajusté	110	69	142	193

(en millions de dollars)	T2 2015	T3 2015	T4 2015	T1 2016
Produits des activités ordinaires	546	504	659	686
Résultat de la période	24	55	81	149
Résultat ajusté				
Électricité	87	72	44	88
Pipelines et liquides	16	(2)	62	92
Total du résultat ajusté	103	70	106	180

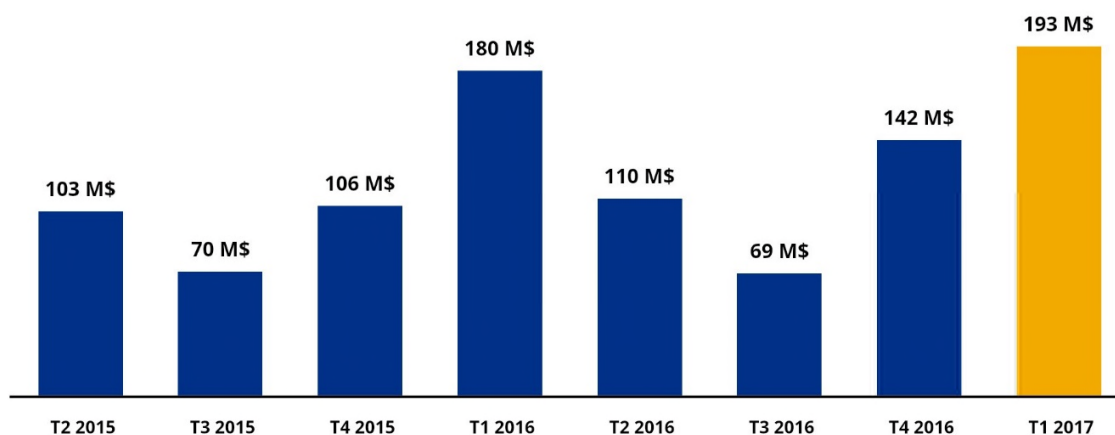
Résultat ajusté

L'augmentation générale du résultat ajusté au cours des huit derniers trimestres rend compte des importantes dépenses en immobilisations effectuées par nos entreprises de services publics. Ces investissements rapportent un rendement selon un modèle d'affaires réglementé et stimulent la progression du résultat ajusté. Le résultat de la société a également été influencé par le moment où certaines décisions d'ordre réglementaire importantes ont été rendues. En outre, les résultats intermédiaires varient en raison de la nature saisonnière de la demande d'électricité et de gaz naturel.

En 2015, le résultat a diminué au troisième trimestre en raison de la hausse des charges d'exploitation et des coûts d'entretien et de la plus faible demande saisonnière pour notre entreprise de distribution de gaz naturel. Au quatrième trimestre, la baisse du résultat s'explique principalement par le décalage réglementaire qui a nécessité une révision des coûts prévus par rapport aux projections de coûts soumises initialement dans le cadre de la demande générale de hausse tarifaire visant le transport d'électricité.

En 2016, le résultat plus élevé résulte surtout des dépenses en immobilisations continues et de la croissance de la base de tarification, de même que des initiatives de réduction des coûts touchant l'ensemble des activités de la société. Le résultat a diminué au troisième trimestre en raison de l'incidence financière de la décision concernant la demande générale de hausse tarifaire visant le transport d'électricité.

En 2017, la hausse du résultat s'explique surtout par l'augmentation de la base de tarification.



MESURES NON CONFORMES AUX PCGR ET MESURES CONFORMES AUX PCGR SUPPLÉMENTAIRES

Les fonds provenant de l'exploitation correspondent aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. De l'avis de la direction, les fonds provenant de l'exploitation constituent un indicateur clé de la capacité de la société à générer, au cours d'une période, les fonds nécessaires au financement de ses dépenses en immobilisations. La mesure des fonds provenant de l'exploitation n'a pas de sens normalisé selon les IFRS et pourrait être sans valeur comparative par rapport aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés.

Le résultat ajusté s'entend du résultat de la période, après ajustement au titre du calendrier des produits des activités ordinaires et des charges associés aux activités à tarifs réglementés et des dividendes sur les actions privilégiées de la société. De plus, le résultat ajusté ne tient pas compte des profits et des pertes non récurrents, des pertes de valeur importantes ni des éléments ne faisant pas partie du cours normal des affaires ou de l'exploitation courante.

Le résultat ajusté permet de présenter le résultat tiré des activités à tarifs réglementés sur la même base qu'avant l'adoption des IFRS, à savoir les PCGR des États-Unis pour les activités à tarifs réglementés. La direction est d'avis que le résultat ajusté permet une analyse plus efficace du rendement et des tendances opérationnels. Un rapprochement du résultat ajusté et du résultat de la période figure dans le présent rapport de gestion. Le résultat ajusté constitue une mesure conforme aux PCGR supplémentaires présentée à la note 3 de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités de 2017.

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT AJUSTÉ ET DU RÉSULTAT DE LA PÉRIODE

Le résultat ajusté s'entend du résultat de la période, après ajustement au titre du calendrier des produits des activités ordinaires et des charges associés aux activités à tarifs réglementés et des dividendes sur les actions privilégiées de la société. De plus, le résultat ajusté ne tient pas compte des profits et des pertes non récurrents, des pertes de valeur importantes ni des éléments ne faisant pas partie du cours normal des affaires ou de l'exploitation courante.

Le résultat ajusté est une mesure clé du résultat sectoriel dont la direction se sert pour évaluer le rendement des secteurs d'activité et attribuer les ressources. La direction est d'avis que le résultat ajusté permet une meilleure appréciation des données relatives à la réglementation des tarifs au Canada que le résultat établi selon les IFRS.

(en millions de dollars)		Trimestres clos les 31 mars		
2017				
2016		Électricité	Pipelines et liquides	Chiffres consolidés
Produits des activités ordinaires		338	437	775
		346	340	686
Résultat ajusté		95	98	193
		88	92	180
Activités à tarifs réglementés		(39)	18	(21)
		(7)	(27)	(34)
Dividendes sur les actions privilégiées de la société		2	1	3
		2	1	3
Résultat de la période		58	117	175
		83	66	149

ACTIVITÉS À TARIFS RÉGLEMENTÉS

À l'heure actuelle, les IFRS ne contiennent pas de directives précises que la société peut adopter concernant les entités à tarifs réglementés. Vu l'absence de directives, les entreprises de services publics ne comptabilisent pas les actifs et les passifs liés aux activités à tarifs réglementés comme pourraient le prescrire les décisions d'ordre réglementaire. Les entreprises de services publics constatent plutôt les produits des activités ordinaires en résultat lorsque les montants sont facturés aux clients, conformément à la structure tarifaire autorisée par l'organisme de réglementation. Les coûts et les charges d'exploitation sont constatés lorsqu'ils sont engagés. Les coûts engagés dans le cadre de la construction d'un actif satisfaisant aux critères de comptabilisation d'un actif sont incorporés au coût des immobilisations corporelles ou incorporelles correspondantes.

En conséquence, la société utilise les normes publiées par le Financial Accounting Standards Board (« FASB ») des États-Unis comme autre source de principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») pour comptabiliser les activités à tarifs réglementés aux fins de l'information financière fournie à l'interne au principal décideur opérationnel. Le principal décideur opérationnel est d'avis que le résultat présenté conformément aux normes du FASB représente mieux le résultat d'exploitation lié aux activités à tarifs réglementés de la société. Par conséquent, la société présente le résultat ajusté selon ce référentiel dans ses informations sectorielles. Les normes de comptabilité des activités à tarifs réglementés influent sur le moment où certains produits des activités ordinaires et certaines charges sont comptabilisés comparativement aux activités à tarifs non réglementés, afin de refléter adéquatement l'incidence économique sur les produits des activités ordinaires des décisions des organismes de réglementation.

Le tableau suivant présente les ajustements apportés au résultat aux termes de la comptabilité des activités à tarifs réglementés.

	Trimestres clos les 31 mars		
(en millions de dollars)	2017	2016	Variation
Produits supplémentaires facturés au cours de la période considérée			
Frais futurs d'enlèvement et de remise en état des lieux ¹⁾	19	17	2
Produits à facturer au cours de périodes ultérieures			
Impôt différé ²⁾	(29)	(28)	(1)
Incidence des températures sur les produits ³⁾	–	(17)	17
Règlement des décisions d'ordre réglementaire et autres éléments	(11)	(6)	(5)
	(21)	(34)	13

1) Les frais d'enlèvement et de remise en état des lieux sont facturés aux clients sur la durée d'utilité estimative des actifs connexes, en fonction des coûts prévisionnels qui devraient être engagés au cours des périodes ultérieures.

2) L'impôt sur le résultat est facturé aux clients lorsqu'il est payé par la société.

3) Les tarifs clients d'ATCO Gas sont fondés sur des prévisions de températures normales. Les variations de température peuvent se traduire par le recouvrement d'un montant plus élevé ou moins élevé que prévu auprès des clients. Les produits des activités ordinaires inférieurs ou supérieurs à la normale pour la période considérée sont remboursés aux clients ou recouvrés auprès de ceux-ci au cours des périodes ultérieures.

La comptabilité des activités à tarifs réglementés diffère du traitement selon les IFRS de la façon suivante :

Ajustement lié au calendrier	Éléments	Traitement selon la comptabilité des activités à tarifs réglementés	Traitement selon les IFRS
Produits des activités ordinaires supplémentaires facturés dans la période considérée	Frais futurs d'enlèvement et de remise en état des lieux.	La société diffère la comptabilisation des rentrées de fonds reçues avant l'engagement des dépenses.	La société comptabilise les produits des activités ordinaires lorsque des montants sont facturés aux clients et les coûts lorsqu'ils sont engagés.
Produits des activités ordinaires à facturer dans des périodes ultérieures	Impôt différé et incidence du temps plus chaud.	La société comptabilise les produits des activités ordinaires associés aux coûts recouvrables avant de facturer les clients.	La société comptabilise les coûts lorsqu'ils sont engagés, mais elle ne comptabilise pas de recouvrement avant que les tarifs soient modifiés et que les montants soient bien recouverts par l'intermédiaire de la facturation future.
Décisions d'ordre réglementaire reçues	Pour un complément d'information sur les décisions d'ordre réglementaire qui ont entraîné des ajustements temporels ayant une incidence financière, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Faits récents d'ordre réglementaire » du présent rapport de gestion et à la rubrique « Informations sectorielles » présentée à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires non audités de 2017.	La société comptabilise le résultat découlant des effets d'une décision d'ordre réglementaire sur la période considérée et les périodes antérieures lorsque la décision est rendue.	La société ne comptabilise pas de résultat découlant des effets d'une décision d'ordre réglementaire lorsqu'elle la reçoit, les actifs et les passifs réglementaires n'étant pas comptabilisés selon les IFRS.
Règlement des décisions d'ordre réglementaire et autres éléments	Règlement des montants à recevoir des clients ou à leur payer et autres éléments.	La société comptabilise un montant à recevoir des clients ou à leur payer à titre de réduction de ses actifs et passifs réglementaires lorsque ce montant est recouvré ou remboursé par l'intermédiaire de la facturation future.	La société comptabilise le résultat lorsque les tarifs facturés aux clients sont modifiés et que les montants sont recouverts auprès des clients ou remboursés à ceux-ci par l'intermédiaire de la facturation future.

Pour un complément d'information sur les produits facturés dans la période considérée, les produits à facturer dans des périodes ultérieures et le règlement des décisions d'ordre réglementaire et autres éléments, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Informations sectorielles » présentée à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires non audités de 2017.

AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

MODIFICATIONS COMPTABLES

De l'avis de la société, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ou l'IFRS Interpretations Committee (« IFRIC ») n'a publié aucune norme nouvelle ou révisée au premier trimestre de 2017 qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités ou sur les notes annexes.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La société n'a apporté aucun changement à son contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de la période ouverte le 1^{er} janvier 2017 et close le 31 mars 2017 qui ait eu ou aurait raisonnablement pu avoir une incidence significative sur le contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière.

INFORMATION PROSPECTIVE

Certains énoncés contenus dans le présent rapport de gestion constituent de l'information prospective, laquelle comprend généralement des expressions comme « s'attendre à », « planifier », « estimer », « prévoir », « peuvent », « seront », « a l'intention de », « devraient » et d'autres encore. L'information prospective est soumise à des risques connus et inconnus, à des incertitudes ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent considérablement de l'information présentée. De l'avis de la société, les prévisions formulées dans l'information prospective sont raisonnables. Toutefois, rien ne garantit que ces prévisions se concrétiseront. C'est pourquoi il ne faut pas se fier outre mesure à l'information prospective.

Les décisions d'ordre réglementaire, l'environnement concurrentiel des secteurs dans lesquels la société exerce ses activités, la conjoncture économique et d'autres facteurs, dont bon nombre échappent au contrôle de la société, pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent considérablement de l'information prospective présentée dans ce rapport de gestion.

L'information prospective qui figure dans le présent rapport de gestion représente les attentes de la société à la date des présentes, et elle pourrait changer après cette date. La société n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser l'information prospective par suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour d'autres motifs, sauf si elle est tenue de le faire en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

GLOSSAIRE

Actions de catégorie A s'entend des actions de catégorie A sans droit de vote de la société.

Actions de catégorie B s'entend des actions ordinaires de catégorie B de la société.

AUC désigne l'Alberta Utilities Commission.

Entreprises de services publics désigne ATCO Electric Distribution, ATCO Electric Transmission, ATCO Gas et ATCO Pipelines.

IFRS s'entend des Normes internationales d'information financière.

PCGR s'entend des principes comptables généralement reconnus du Canada.

Principal décideur opérationnel s'entend du président du conseil, du président et chef de la direction et de cinq autres hauts dirigeants.

Résultat s'entend du résultat ajusté selon la définition donnée à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et mesures conformes aux PCGR supplémentaires » du présent rapport de gestion.

RFR s'entend de la réglementation fondée sur le rendement.

Société s'entend de CU Inc. et, sauf si le contexte l'exclut, comprend ses filiales.